



ATTENTION À LA FRACTURE NUMÉRIQUE! MESURES D'INCITATION RÉGLEMENTAIRES VISANT À CONCRÉTISER LE POTENTIEL DU NUMÉRIQUE

9-11 JUIN 2015, LIBREVILLE, GABON

GSR15

PROGRAMME PROVISOIRE

Organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), avec la collaboration de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) du Gabon.

Placé sous le haut patronage de Son Excellence M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République du Gabon.

Les deux premiers jours (9 et 10 juin 2015), les sessions du GRID sont ouvertes aux régulateurs, décideurs et Membres du Secteur UIT-D; le troisième jour (11 juin 2015) est réservé exclusivement aux régulateurs et décideurs.

Le thème global sera "Attention à la fracture numérique! Mesures d'incitation réglementaires visant à concrétiser le potentiel du numérique". Les participants analyseront les moyens à disposition pour faire en sorte que tous bénéficient des avantages socio-économiques de l'économie numérique.

Il faut donc se demander quel type de réglementation est nécessaire pour réduire la fracture numérique. Par ailleurs, de quels outils innovants peuvent se servir les régulateurs pour remédier à l'insuffisance des financements, soutenir les innovations dans le domaine financier, favoriser de nouveaux modèles économiques et investir dans les infrastructures? Les mesures réglementaires d'incitation sont par exemple le réexamen des mesures fiscales, l'encouragement apporté à l'interopérabilité des services en ligne et l'utilisation généralisée des services et applications sur mobile (par exemple pour les paiements) et enfin, l'édification d'un monde où les personnes et les objets sont de plus en plus connectés.

Les régulateurs, décideurs, dirigeants d'entreprises du secteur et autres grandes parties prenantes du domaine des TIC échangeront des vues et prendront part à des débats interactifs pour répondre à ces questions urgentes.

Le GSR sera précédé d'une série de réunions préalables le 8 juin 2015.



GSR JUIN 2014 —

QU'EST-CE QUE LE GSR?

Le Colloque mondial des régulateurs (GSR) rassemble des dirigeants des autorités nationales chargées de la réglementation des télécommunications/TIC dans le monde entier et représente l'instance mondiale dans le cadre de laquelle les régulateurs peuvent confronter leurs points de vue et leurs expériences sur les questions de réglementation les plus urgentes à leurs yeux.

Le GSR est aussi le cadre d'un Dialogue mondial secteur privé-régulateurs (GRID) qui réunit régulateurs, décideurs, dirigeants et autres grandes parties prenantes du secteur des TIC. Ce Dialogue mondial est une instance neutre qui permet aux Membres de l'UIT-D d'échanger leurs vues sur les grands problèmes auxquels est confronté le secteur des TIC.

Le GSR se compose d'un débat entre hautes personnalités et de discussions interactives en petits groupes. Il se conclut sur l'adoption par les régulateurs de Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques. Le GSR offre des possibilités exceptionnelles de nouer des contacts, avant et pendant celui-ci, grâce à la plate-forme de contacts interactive en ligne qui permet à ses utilisateurs d'organiser des rendez-vous via leurs tablettes et téléphones intelligents.

Mardi 9

DIALOGUE MONDIAL RÉGULATEURS-SECTEUR PRIVÉ

09:00 – 10:00 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

10:00 – 10:15 PAUSE-CAFÉ

10:15 – 12:00 **DÉBAT ENTRE LEADERS: ATTENTION À LA FRACTURE NUMÉRIQUE! — LE FINANCEMENT D'UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE INCLUSIVE – DES INFRASTRUCTURES AUX DONNÉES**

Les participants à ce débat de haut niveau examineront les diverses possibilités d'investissement et les défis que représente le financement du déploiement des réseaux TIC, la fourniture de l'accès et l'appui au développement de nouveaux services et de nouvelles applications pour stimuler l'accès au savoir dans le monde numérique et réduire la fracture numérique.

- Comment combler le fossé en matière d'investissement et appuyer l'édification de la société du savoir?
- A qui incombe-t-il de créer des conditions encourageant à investir dans le secteur des TIC? Qui sont les investisseurs aujourd'hui?
- Quelles sont les nouvelles stratégies pour les acteurs du secteur?
- Dans le contexte de la concentration des marchés, des infrastructures aux contenus.
- Inclusion financière: définir une approche de l'investissement et du financement dans l'univers numérique qui intègre la dimension d'égalité hommes/femmes.
- Quelles sont les conditions politiques et réglementaires à réunir pour garantir un financement à tous les niveaux? Que peuvent faire les régulateurs?
- Comment la coopération internationale peut-elle faciliter l'investissement et le financement?

12:00 – 14:00 DÉJEUNER

14:00 – 15:30 **SESSION 1: STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT INNOVANTES: QUOI DE NEUF?**

Les participants à cette session analyseront des stratégies d'investissement innovantes conçues pour soutenir le déploiement du large bande et l'accès à l'économie numérique.

- Comment attirer les investissements à tous les niveaux, en particulier au niveau des infrastructures?
- A quelles innovations financières peut-on s'attendre?
- Projets communautaires pour les infrastructures, financement participatif d'applications et de services.
- Tirer les enseignements des nouvelles stratégies sur le plan des partenariats public-privé et du libre accès.
- Quelles mesures d'incitation les régulateurs peuvent-ils prendre pour faciliter le financement des infrastructures?

15:30 – 15:45 PAUSE-CAFÉ

15:45 – 17:00 **SESSION 2 – DÉBAT SUR LE PAIEMENT SUR MOBILE: UN OUTIL PROMETTEUR**

Ce débat donnera l'occasion aux intervenants d'exposer leurs vues sur les transactions financières sur mobile et l'inclusion financière.

- Comment réduire les coûts des transactions numériques et des paiements sur mobile?
- Pourquoi les transactions financières sur mobile sont-elles importantes pour le consommateur? L'inclusion financière par l'intermédiaire des services mobiles.
- Paiements nationaux et internationaux, coopération entre les régulateurs des télécommunications et ceux des services bancaires (banques centrales) et nécessité de la coopération internationale.
- Quelles sont les normes existantes qui sécurisent les transactions?
- Quel est le rôle des consommateurs? Les paiements sur mobile – outil d'autonomisation des femmes?

Mercredi 10

DIALOGUE MONDIAL RÉGULATEURS-SECTEUR PRIVÉ

09:00 – 10:30

SESSION 3: MODÈLES ÉCONOMIQUES DE PARTAGE DES RÉSEAUX

Les participants à cette session analyseront les modèles de partage des réseaux élaborés entre différents services d'utilité publique.

- Quels sont les modèles qui donnent de bons résultats? Partage, copropriété, propriété des infrastructures?
- Modèles économiques innovants pour un développement durable: l'exemple des villes intelligentes.
- Coopération avec d'autres fournisseurs de services d'utilité publique.
- Mesures d'incitation fiscales et autres mesures d'ordre réglementaire qui amènent à changer les règles du jeu.
- Gérer les risques: solutions d'ordre réglementaire.

10:30 – 10:45

PAUSE-CAFÉ

10:45 – 12:00

SESSION 4: INCIDENCES DE LA FISCALITÉ SUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Les participants à cette session réfléchiront aux effets de la fiscalité sur le déploiement et l'adoption des services dans un environnement numérique.

- Comprendre les incidences de la fiscalité sur la concurrence et l'innovation dans une économie numérique.
- Fiscalité: un outil au service du progrès social ou un frein à l'activité économique?
- Quels sont les effets de la fiscalité sur la demande de large bande et l'adoption de cette technologie?
- Quel régime fiscal appliquer aux services et applications "over-the-top"?

12:00 – 14:00

DÉJEUNER



14:00 – 15:30

SESSION 5: LE TOUT-INTERNET: SOMMES-NOUS PRÊTS?

Session consacrée à la façon dont la convergence, les services dans le nuage, les capteurs, les mégadonnées et l'analyse des données ouvrent la voie à l'Internet des objets (IoT), à ce que cela signifie pour l'avenir et à la façon de s'y préparer sur les plans des politiques et de la réglementation.

- De quoi parle-t-on? Des communications d'homme à machine, de machine à machine et d'objet à objet.
- En est-on déjà là? Comprendre les incidences d'ordre réglementaire: protection des données, respect de la vie privée, consommateur captif, commutation, interopérabilité, spectre, etc.
- L'Internet des objets, l'analyse de données et les villes intelligentes.
- Quels sont les investissements nécessaires pour financer l'Internet des objets?

15:30 – 15:45

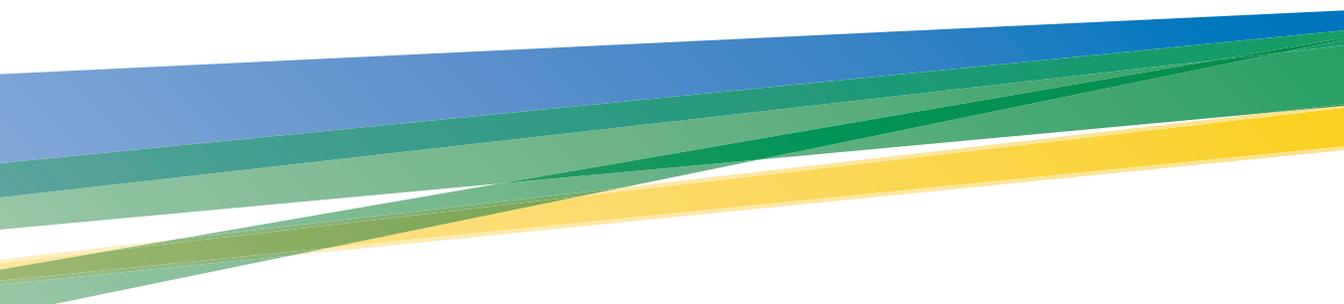
PAUSE-CAFÉ

15:45 – 17:00

SESSION 6: L'INTEROPÉRABILITÉ DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE: UNE APPROCHE À PLUSIEURS NIVEAUX

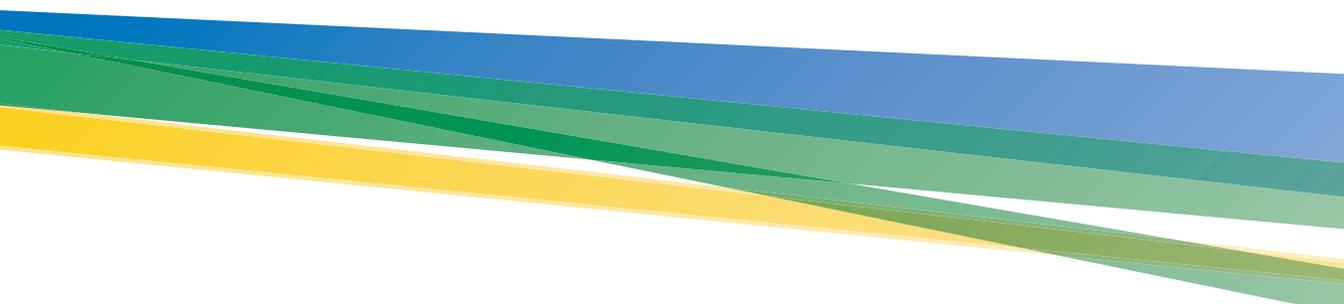
Session consacrée à l'importance de l'interopérabilité afin d'empêcher les consommateurs de se trouver captifs lorsqu'ils utilisent des applications et services et examen de ses incidences sur l'innovation et la concurrence.

- Définition de l'interopérabilité des TIC sur les marchés, de son incidence sur le choix offert aux consommateurs, la qualité de service et l'apparition de l'Internet des objets.
- Nécessité de parvenir à l'interopérabilité des équipements, dispositifs et systèmes d'exploitation – condition indispensable sur les plans commercial et juridique dans un monde numérique.
- L'interopérabilité pour éviter au consommateur de se trouver pris au piège.
- Comment l'interopérabilité peut encourager l'innovation et la concurrence.
- Les inconvénients de l'interopérabilité: questions de sécurité, de respect de la vie privée, etc.



Jeudi 11

JOURNÉE DES RÉGULATEURS

- 10:00 – 11:15** **SESSION 7: ENCOURAGER LA CYBER-ACCESSIBILITÉ: LE RÔLE DU RÉGULATEUR**
Session consacrée aux mesures que les régulateurs peuvent prendre pour encourager l'accès de tous aux services TIC, afin de parvenir à l'inclusion numérique.
- Comment définir des TIC accessibles?
 - Comment garantir l'accessibilité pour tous? Elargir les politiques d'accès universel au-delà des questions de mise à disposition, y compris sur le plan financier, pour inclure l'accessibilité.
 - Quelles mesures le régulateur peut-il prendre?
 - Etendre les fonctions d'accessibilité aux services et applications mobiles.
 - Exemples de réussite de régulateurs et enseignements tirés de ces exemples.
- 11:15 – 11:30** PAUSE-CAFÉ
- 11:30 – 12:45** **SESSION 8: UNE RÉGLEMENTATION INTELLIGENTE POUR FACILITER L'ACCÈS DE TOUS AUX SERVICES ET APPLICATIONS MOBILES**
Session consacrée au rôle du régulateur et aux mesures réglementaires nécessaires pour faciliter le déploiement et la diffusion de services et d'applications sur mobile, en vue d'atteindre les objectifs de développement social.
- Services sur mobile: moyen de parvenir au développement social dans la société numérique, en encourageant la prestation de services fondamentaux comme la santé sur mobile, l'éducation sur mobile, l'agriculture sur mobile, les paiements sur mobile, les investissements sur mobile (donations, financement participatif, etc.), bref, le "tout sur mobile".
 - Lever les obstacles relatifs au prix élevé des indicatifs courts, à la tarification, au respect de la vie privée, à la réglementation des contenus, aux normes, à la gestion du trafic, etc.
 - Services et applications sur mobile: un outil de responsabilisation des consommateurs et des citoyens.
 - Réglementation dans un environnement transsectoriel: trouver le juste équilibre.
 - Expérience des régulateurs et exemples de réussite.
- 12:45 – 14:15** DÉJEUNER
- 

14:15 – 15:30

DÉBAT DE CLÔTURE: QUEL EST L'IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'ADOPTION DU LARGE BANDE?

Session consacrée à une présentation de l'outil mis au point par l'UIT pour suivre l'évolution de la réglementation et des résultats de l'analyse relatives aux incidences de la réglementation sur l'adoption du large bande. Les régulateurs auront en outre la possibilité de partager leurs expériences sur les mesures réglementaires prises pour encourager l'accès au large bande, assurer la qualité de service et stimuler l'adoption du large bande.

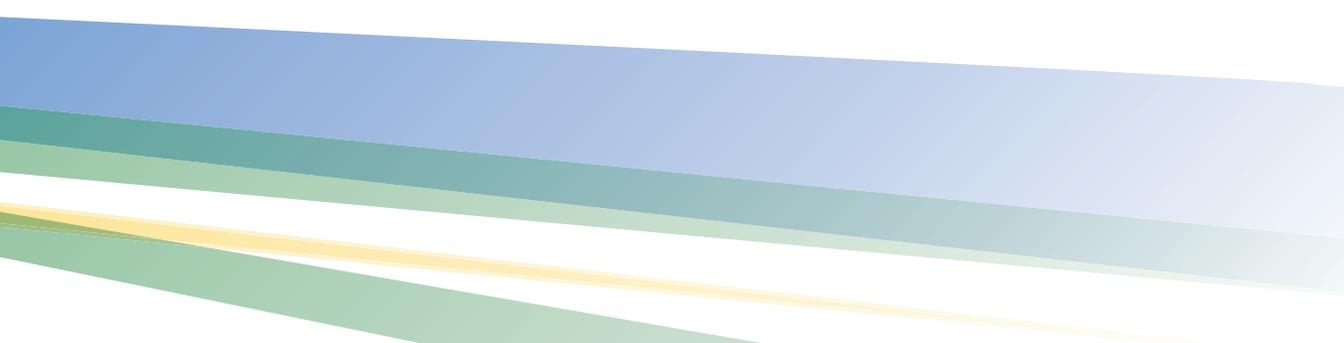
- Aperçu des mesures d'incitation réglementaires visant à l'excellence (accessibilité, y compris financière, et mise à disposition)
- Quelle est l'influence de la qualité de service sur la satisfaction du consommateur et sur l'adoption des services? Quelles mesures prendre pour assurer cette qualité de service?
- Le rôle du régulateur, son mandat, ses compétences et les outils dont il dispose.
- Définir ce qui donne de bons résultats et ce qui ne marche pas
- Tirer des enseignements de l'expérience des régulateurs.

15:30 – 15:45

PAUSE-CAFÉ

15:45 – 17:00

PERSPECTIVES D'AVENIR ET CLÔTURE





GSR JUIN 2014 —

www.itu.int/gsr15

GSR15
9-11 JUNE 2015
LIBREVILLE, GABON